



MICROFICHE N°

06627

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية

وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي

تونس

F 1

REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de l'Agriculture

**Direction Générale de la Planification
Du Développement et des Investissements
Agricoles**

**ATELIER DE REFLEXION SUR
L'AGRICULTURE TUNISIENNE
EN L'AN 2000**

PROBLEMATIQUE DE L'ELEVAGE TUNISIEN
EN RAPPORT AVEC L'EVOLUTION DES RESSOURCES

ALIMENTAIRES.

M. BEN DHIA
OFFICE DE L'ELEVAGE

SIDI THABET 2-3-4 OCTOBRE 1989

PROBLEMATIQUE DE L'ELEVAGE TUNISIEN
EN RAPPORT AVEC L'EVOLUTION DES RESSOURCES

ALIMENTAIRES.

M. BEN DHIA
OFFICE DE L'ELEVAGE ET DES PATURAGES

OCTUBRE 1989.

I- INTRODUCTION : PRESENTATION DES DIFFERENTES ZONES BIOCLIMATIQUES DE LA TUNISIE.

Cinq étages bioclimatiques caractérisent les différentes zones de la Tunisie qui peuvent être réparties comme suit : (Tableau N° 1)

TABLEAU N° 1 : Répartition du Territoire Tunisien selon les étages bioclimatiques (1).

Z O N E S	Superficie Totale (1000ha)	Superficie Labourable (1000 ha)	Pluviométrie en / an.
Humide	436	106	800
Sub - Humide	646	350	600-800
Semi - Aride	2 690	1 919	300-600
Aride	5 087	2 195	100-300
Désertique	7 555	-	< 100
T O T A L	16 414	4.570	-

Ainsi 80 % de la superficie totale du pays est située dans l'Aride et le désertique (Cf cartes I et II) et seulement 23 % des terres sont labourables.

En effet, la Grande Dorsale de Tunisie constitue une ligne de démarcation très nette entre le Nord, relativement pluvieux ($> 400\text{mm}$) et le Centre-Sud dont la pluviométrie descend à moins de 100mm par an et dont plus de 90 % des terres correspondent aux étages bioclimatiques aride et saharien.

En outre, le climat, typiquement méditerranéen, se caractérise par l'irrégularité et la violence des pluies ainsi que par la longueur de la saison sèche ; ceci donne lieu à des saisons difficiles (période de sécheresse) et même à des années difficiles (années de disette).

(1) Source : Plan Fourrageur.

II - LES EFFECTIFS ET LEUR EVOLUTION:

1 - Période 1931 - 1951 :

A l'examen de la tendance de l'évolution des effectifs Bovin, Ovin et Caprin au cours de la période considérée (Figure I), on dénote une certaine stabilité relative des effectifs bovins alors que, parallèlement les effectifs ovin et caprin avaient une évolution classique en dents de Scie :

Ceci s'explique par une plus grande stabilité des conditions climatiques dans la zone Nord de la Tunisie (Nord de la Dorsale), correspondant à la concentration de l'élevage bovin, alors que le Centre et le Sud sont davantage sous la dépendance des aléas climatiques.

La variation des effectifs ovins au cours de la même période, dans le Nord d'un côté et le Sud de l'autre (figures II et III), en parallèle avec la situation pluviométrique, montre encore plus la dépendance étroite de l'élevage ovin des conditions climatiques ; en effet, ce dernier avait tendance à être beaucoup plus stable dans le Nord, malgré des variations souvent importantes des quantités de pluie ; mais ces variations ont toujours oscillé dans des limites supérieures au "minimum vital " pour l'espèce ovine.

Il en est autrement dans le Centre et le Sud où les variations du régime des pluies se sont répercutées systématiquement, moyennant un temps de latence, sur l'effectif du cheptel ovin.

2- Période 1951-1986 :

Au cours de cette période, on assiste, malgré une évolution encore en dents de Scie, à une tendance générale à l'augmentation des effectifs aussi bien bovins qu'ovins (figure IV en annexe) et ce malgré le rétrécissement continu des aires pastorales.

Il en est autrement des Caprins dont l'effectif a été très marqué par la loi de 1958 limitant leur élevage strictement à certaines zones de la Tunisie et dans des conditions très particulières. Ceci a entraîné une régression dangereuse de cet Elevage devenu menacé de disparition.

.../...

Ce n'est qu'à partir de 1970, avec la révision de la loi en question, que l'on constate une reprise de l'effectif Caprin.

3- Les Effectifs Actuels :

La répartition actuelle des effectifs animaux entre les différentes régions de la Tunisie serait, d'après le Plan fourrager, telle que indiqué dans le tableau 2 ci-après .

Mais une telle répartition est à considérer avec une certaine prudence, eu égard à la mobilité perpétuelle du cheptel entre Gouvernorats limitrophes ou même lointains.

Il est à noter que le Centre Sud détient moins de 18 % de l'effectif Bovin et plus des 2/3 des effectifs ovins et caprins.

Il est aisé de constater que, à l'échelle nationale, les effectifs ovins et caprins ont oscillé autour de 2000.000 d'Unités Femelles entre 1950 et 1965 et qu'ils ont doublé depuis pour atteindre environ 4000.000 ces dernières années.

**TABIEAU 2 : DISTRIBUTION DES EFFECTIFS PAR REGION
BIOCIMATIQUE**

ESPECE REGION	BOVINS RACES PURES		BOVINS CROISES		BOVINS LOCAUX		OVINS		CAPRINS		CAMELINS		EQUINS ET ASINIS	
	Effectif	% du Cheptel national	Effectif	% du cheptel national	Effectif	% du Cheptel national	Effectif	% du cheptel national	Effectif **	% du cheptel national	Effectif **	% du cheptel national	Effectif	%
HUMIDE	-	-	15.765	18,6	31.531	18,6	122.572	3,8	93.908	16,7	-	-	24.094	7,4
SUB - HUMIDE	19.311	24,1	21.064	24,9	42.129	24,9	241.045	7,5	44.470	7,9	-	-	30.070	9,4
SEMI - ARIDE	44.157	55,2	41.335	48,9	82.350	48,6	1.218.241	28,2	103.782	18,4	6.730	7,9	125.537	40,4
ARIDE	15.505	19,4	6.361	18,7	13.079	7,7	1.469.297	46,0	244.690	43,4	43.520	51,0	97.777	31,1
DESERTIQUE	1.026	1,3	-	-	353	0,2	141.513	4,3	77.159	13,7	35.608	41,1	29.100	9,4
T O T A L	80.000	100	84.475	100	167.422	100	3.192.668	100	564.000	100	85.250	100	306.300	100

* Donnée corrigée par rapport à celle du plan fourrager, l'effectif global étant de 564.000.
Unités Femelles Caprines.

** Estimation à partir des données du Plan Fourrager.

III - LES BESOINS DU CHEPTEL:

Ces besoins ont été estimés par espèce et pour chaque Catégorie d'animaux et rattachés à l'unité zooteknique (UZ).

Une UZ correspond à l'unité femelle et sa suite ; cette notion a le mérite de prendre en considération les paramètres techniques de production ainsi que le système d'élevage dans le calcul des besoins en unités fourragères.

Ces besoins unitaires annuels de l'UZ pour les différentes espèces ont été estimés à :

Type d'Animaux	Besoins Annuels de UZ
BOVINS de race Pure	4500
" " croisés	3000
" " Locaux	2000
OVINS	400
CAPRINS	340
CAMELIDES	2000
EQUIDES	1500

Apartir des effectifs existants et des besoins de l'UZ il a été procédé à l'estimation des besoins globaux pour chacune des grandes régions bioclimatiques considérées.

Ces besoins globaux ont été estimés pour l'ensemble de la Tunisie à 2.940 millions d'Unités Fourragères.

TABLEAU 3:

BESOINS ALIMENTAIRES GLOBAUX

DU CHEPTEL PAR ZONE BIOCLIMATIQUE

EN MILLIERS D'UNITES FOURRAGERES - Année 1966.

	BOVINS	OVINS	CAPRINS	TOTAL	CAMELIDES	EQUIDES	TOTAL GENERAL
HUMIDE	110.357	49.029	31.929	191.315	-	36.141	227.455
SUB-HUMIDE	234.350	96.120	15.120	345.590	-	35.105	390.695
SEMI-ARIDE	375.807	487.296	35.286	898.389	13.460	187.848	1.099.697
ARIDE	115.014	587.719	83.195	785.928	87.040	146.656	1.019.634
DESERTIQUE	5.323	56.605	26.231	88.159	70.000	43.650	201.809
T O T A L	840.851	1.276.769	191.761	2.309.381	170.500	459.010	2.939.291

IV - COUVERTURE DES BESOINS DU CHEPTEL:

CONTRIBUTION DES DIFFERENTES
RESSOURCES ALIMENTAIRES A LA COUVERTURE
DES BESOINS DU CHEPTEL EN 1964

	NORD	CENTRE	SUD	TUNISIE
Besoins du cheptel(1000 UF)	903.278	481.920	519.727	1.904.925
<u>PROVENANCE %</u>				
- Jachères	14 %			6,5 %
- Chaumes et Pailles	22	9,5	3,0	13,8 %
- Parcours	41	79,4	87,6	63,2 %
dont : Forestier	13	7,4	1	8,0
: Ordinaires	28	72	86,6	55,2
- Terrains non agricoles	4	5	4	4
- Fourrages cultivés	9	0,1	0,4	4,5
- Céréales, concentré, sons et graines légumineuses	10	6	5	8
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : H.N. le Houerou (1969) rapporté par : " programme de développement de la production fourragère et de l'Elevage/FAD/1988".

Il est à noter que les parcours assuraient, jusqu'en 1964, plus de 80 % des besoins (contre 63 % pour l'ensemble de la Tunisie).

Ces mêmes parcours, forestiers et non forestiers, n'assurent plus que 16 % des besoins alimentaires du cheptel en année moyenne. Cette contribution varie de 12 % à 20 % en fonction de l'année ; 22 % de ces apports proviennent des parcours forestiers.

Il y a lieu aussi de tenir compte de la spécificité de l'utilisation des ressources alimentaires en rapport avec l'espèce ou la catégorie animale.

.../...

RESSOURCES ALIMENTAIRES

Source : Plan Fourrager.

		Fourrages + Arbustes Fourrages	Jachères	Parcours	S/Produits de culture	Concentré + S/Produits Agro- Industriel	TOTAL
1984	Millions d'UF	565	243	370	925	604	2.707
	%	20,9	9,0	13,7	34,2	22,3	100
1985	Millions UF	796	243	642	1652	604	3.937
	%	20,2	6,2	16,3	42,0	15,3	100
1986	Millions UF	544	243	293	721	604	2.405
	%	22,6	10,10	12,2	30,0	25,1	100

Actuellement avec le retrécissement de l'aire pastorale (extension de l'arboriculture et de la céréaliculture aux dépens des meilleurs parcours) et l'augmentation des effectifs animaux, le recours à une complémentarion de plus en plus importante devient une obligation ; cette obligation ne trouve encore accentuée par la politique menée jusqu'ici en matière de sauvegarde et de subvention des aliments concentrés .

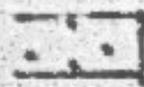
Dès lors on peut se demander :

- Quelle place attribuer aux parcours au cours des prochaines années ?
- Faut-il se fixer des objectifs en matière d'effectifs, d'aire pastorale ?
- N'est-il pas temps de penser à des plans d'aménagement globaux des zones pastorales délimitant " définitivement " les aires cultivables et les aires pastorales ?
- Devrait-on déboucher sur des stratégies de sauvegarde ou plutôt de développement de l'élevage dans les zones du Centre et du Sud ?.
- Quelle place accorder, dans ces conditions, aux autres ressources alimentaires dans une telle politique de développement ? .
- Quel type de développement :
N'est-il pas temps de prendre l'exploitation comme un tout et proposer un modèle de développement pour chacun des types d'exploitation qu'on aurait identifiés au préalable en fonction d'un certain nombre de critères à prendre en considération (Statut foncier, zone, superficie...).

Autant de questions qui se posent et auxquelles on est tenu à apporter des réponses.

LES STAGES BIOCLIMATIQUES Carte 4

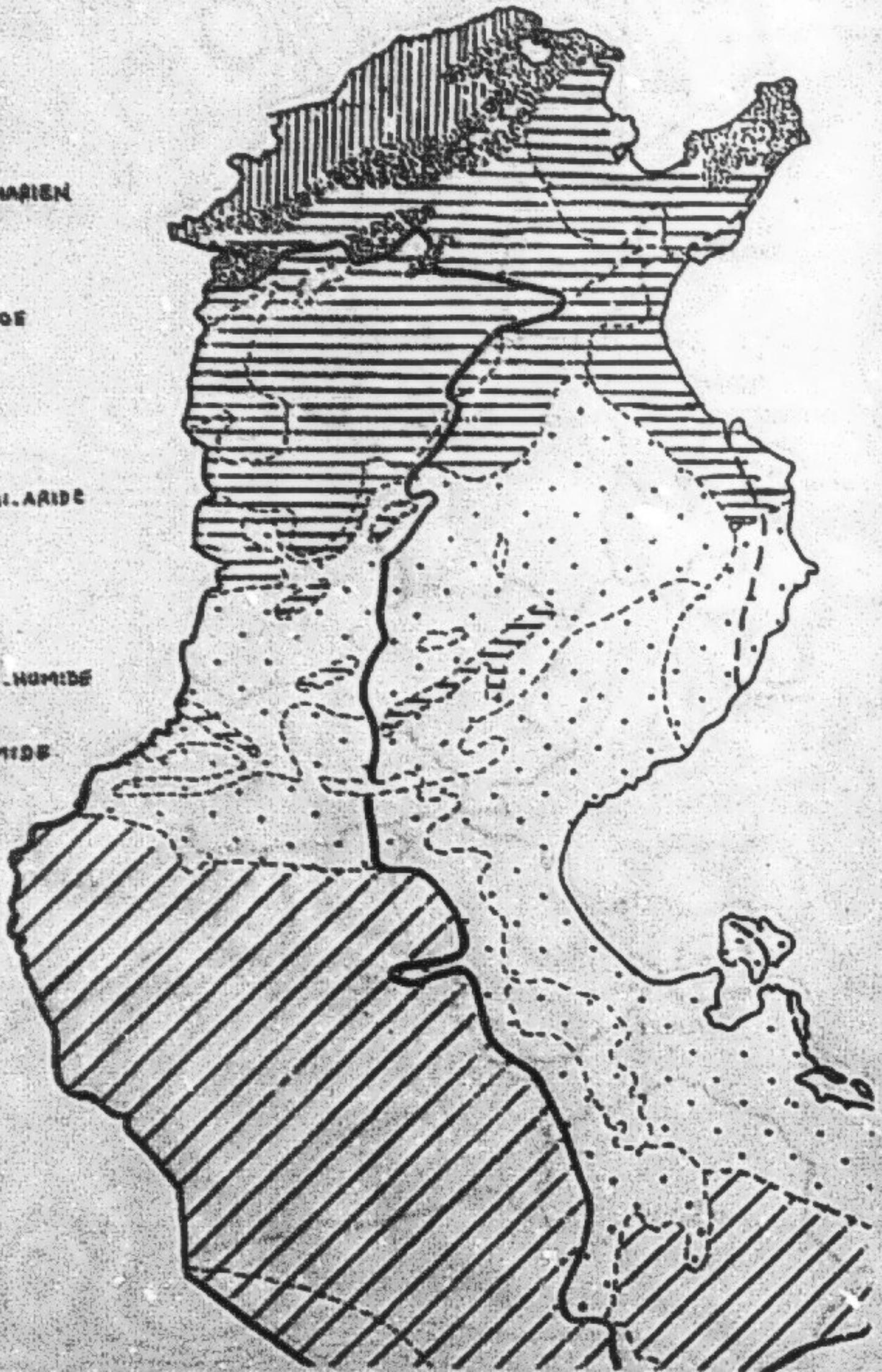
 SAHARIEN

 ARIDE

 SEMI-ARIDE

 SUB-HUMIDE

 HUMIDE



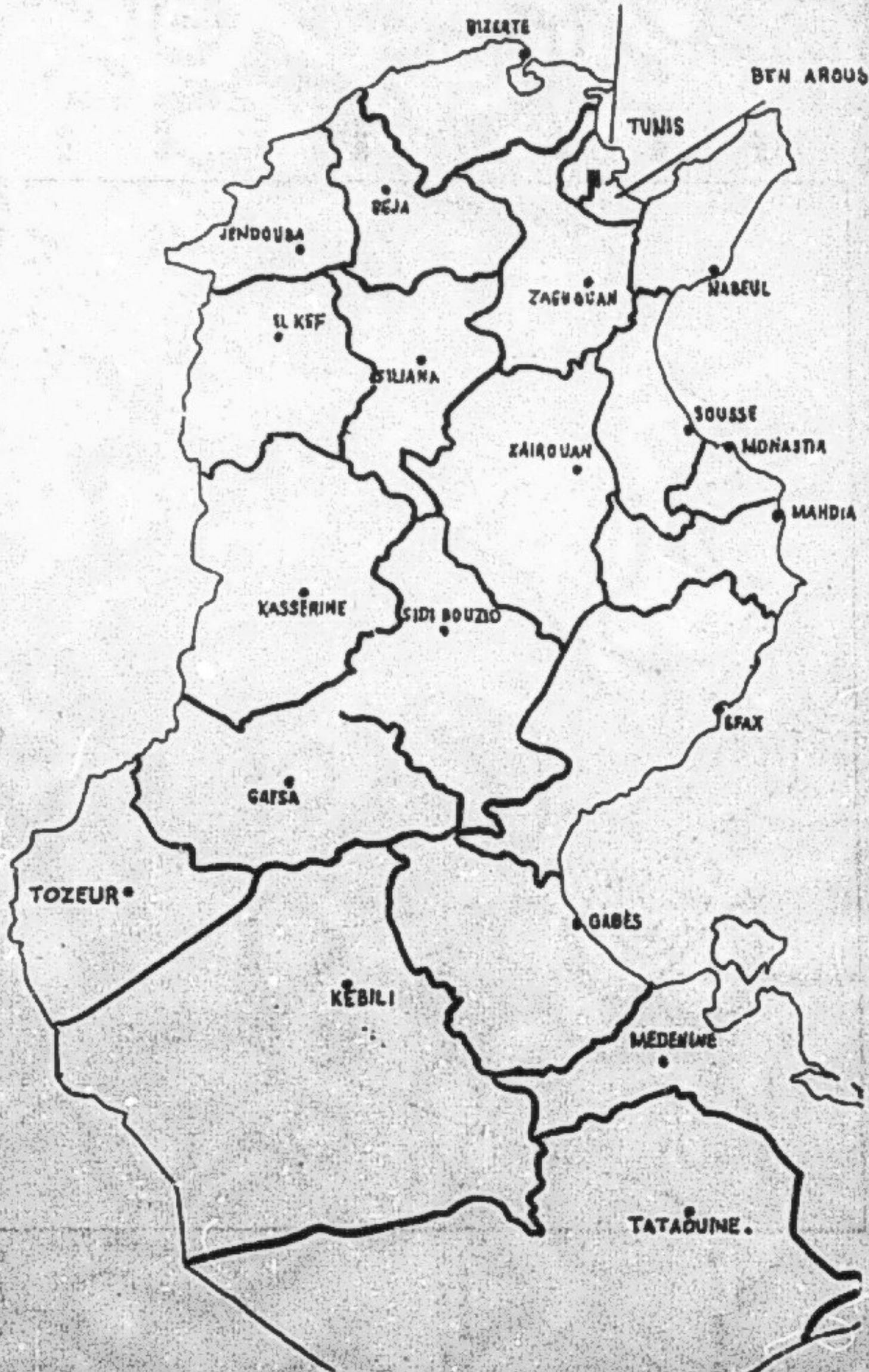
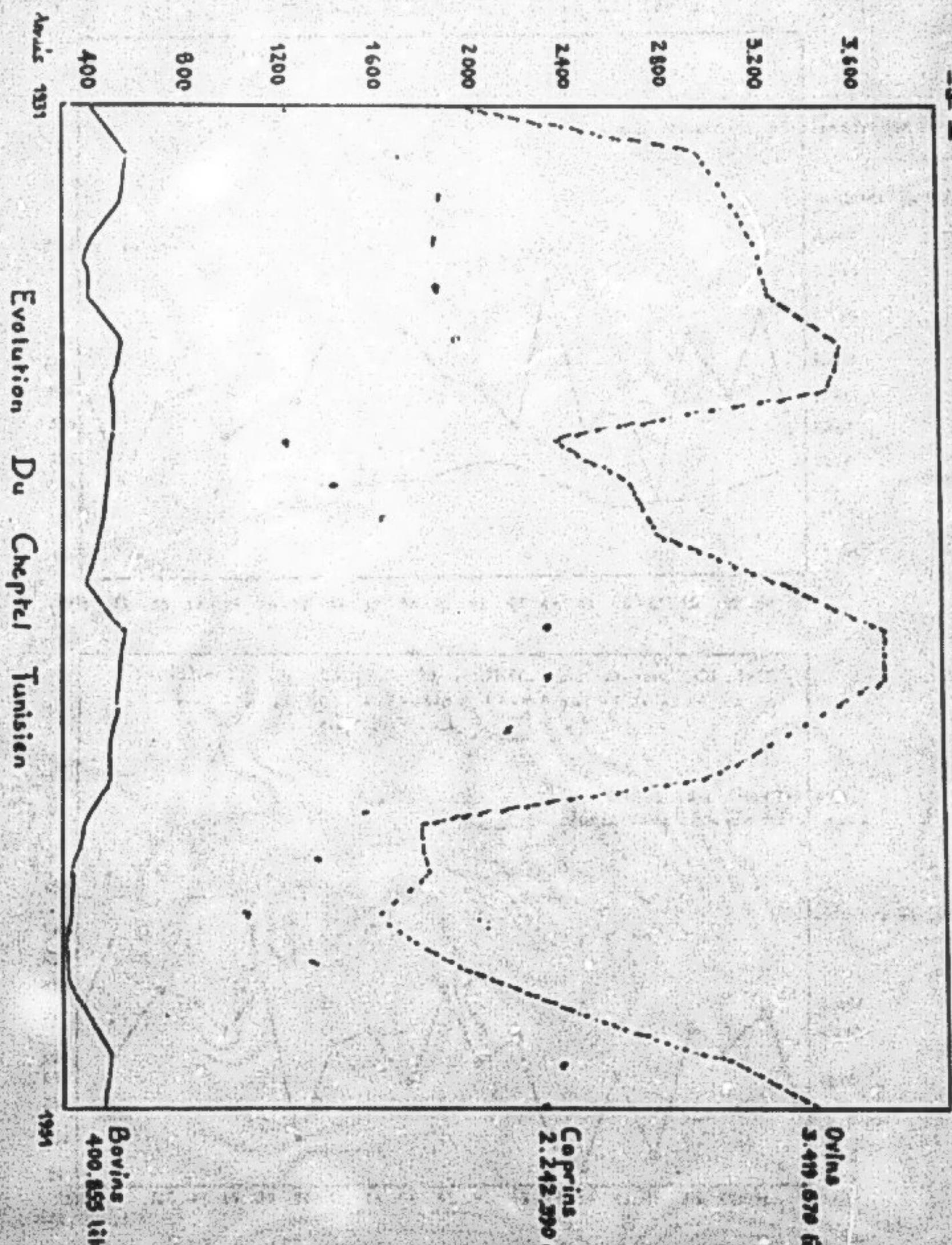


Fig 3

Effectif en Milliers de Têtes



Evolution Du Cheptel Tunisien

Année 1931

1954

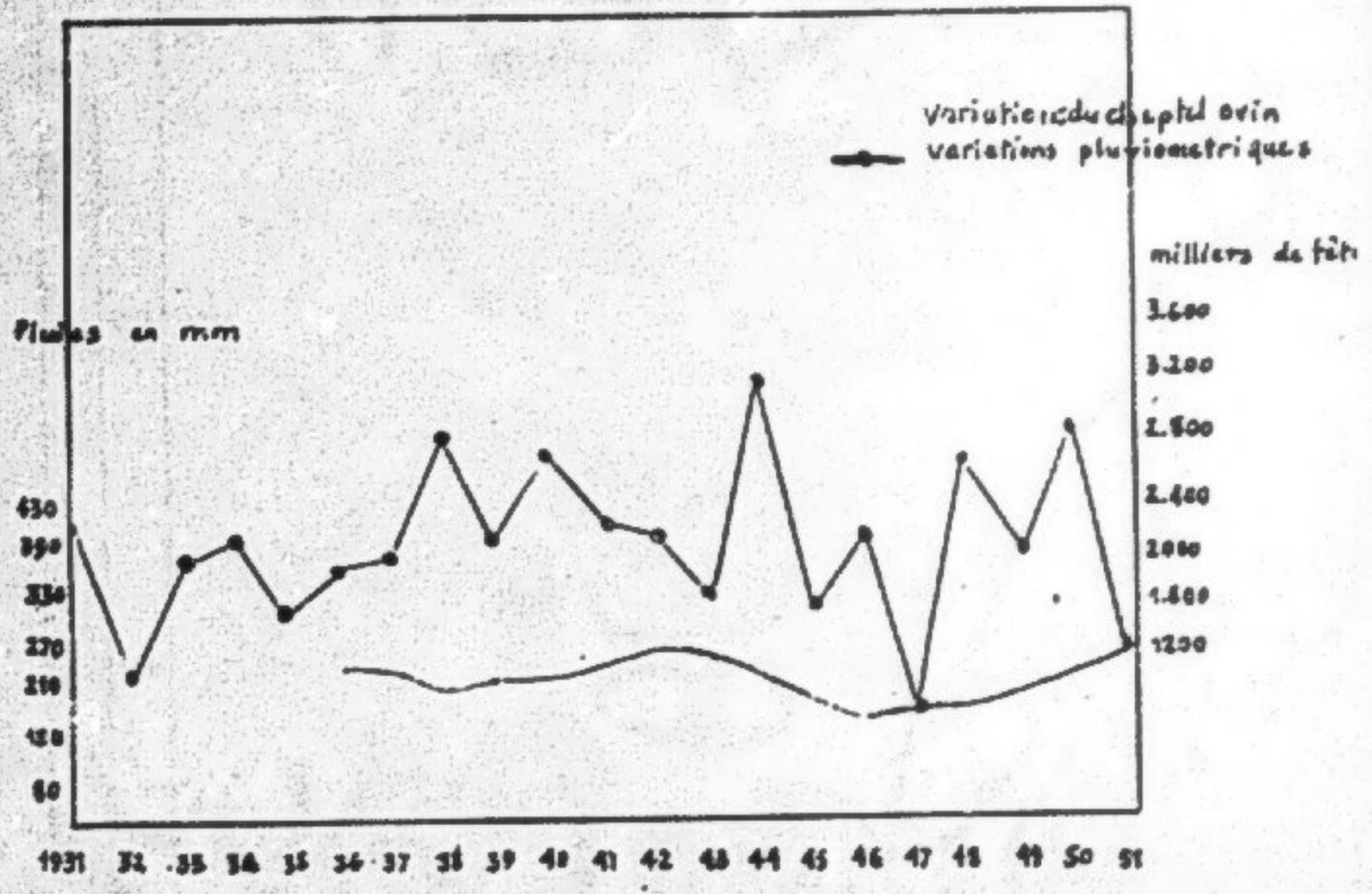
Bovins
400.855 tsh

Caprins
2.242.390

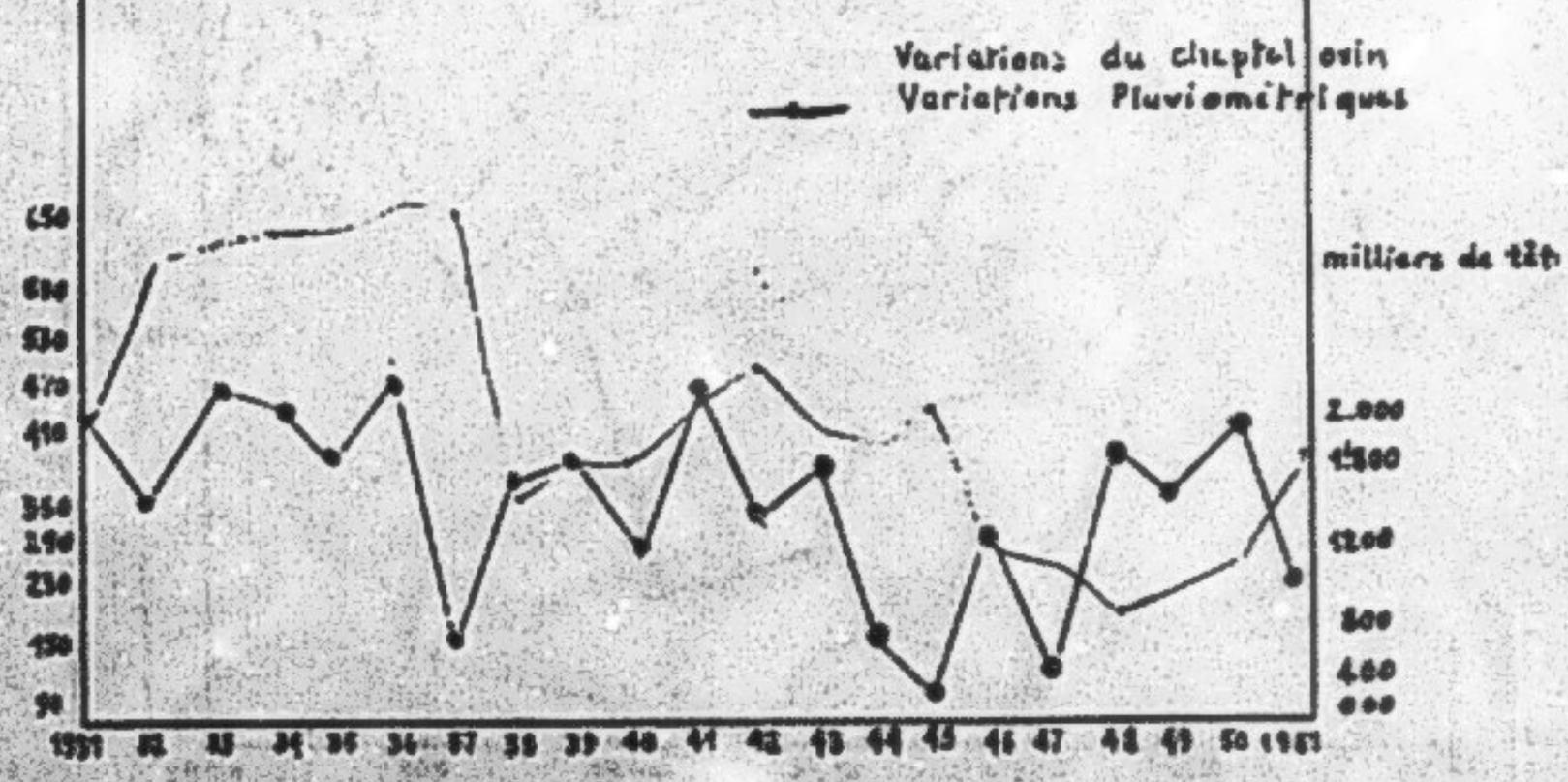
Ovins
3.419.670 tsh

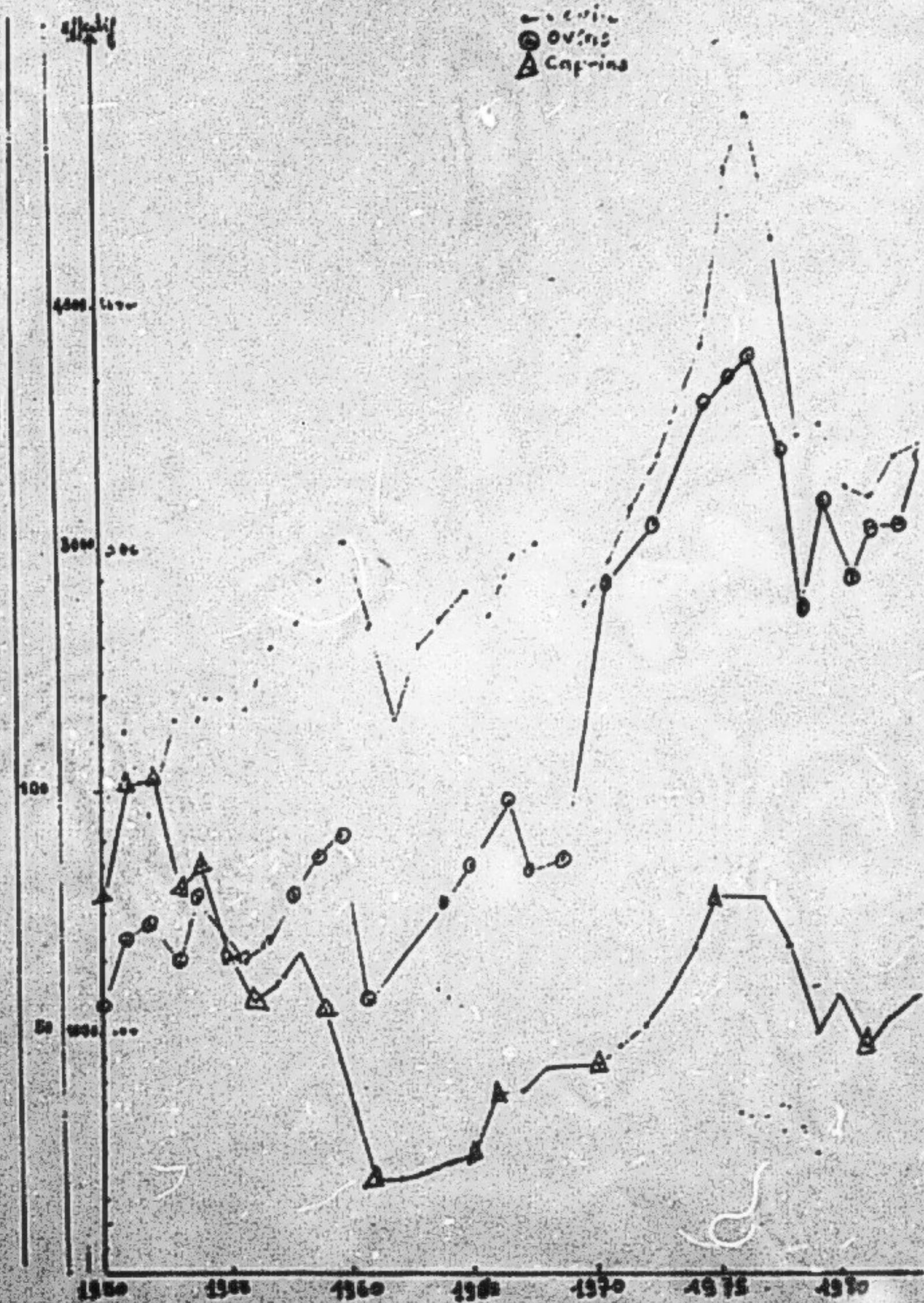
Fig : 2 et 3

Variations du cheptel Ovin entre les années 1931-1951 au regard de la situation pluviométrique pour la région Nord



Variations du cheptel Ovin entre les années 1931-1951 au regard de la situation pluviométrique pour la région Sud





FIN



VUES